

HORAIRE HEBDOMADAIRE
(FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE)

	Première année		Deuxième année	
	Horaire hebdomadaire Total (cours + TD)	Volume annuel (à titre indicatif)	Horaire hebdomadaire	Volume annuel (à titre indicatif)
Enseignements				
Français	2 (1+1)	72	2 (1+1)	72
Langue vivante 1	3 (1+2)	108	3 (1+2)	108
Économie d'entreprise	2	72	2	72
Économie générale	2	72	2	72
Droit	2	72	2	72
Management et gestion des unités commerciales ¹	4	144	6	216
Gestion de la relation commerciale	9 (5+4)	324	2 ³	72
Développement de l'unité commerciale	3	108	9 (5+4)	324
Informatique commerciale ²	2 (1+1)	72	3 (1+2)	108
Communication ²	2 (1+1)	72		
TOTAL	31 (22+9)	1116	31 (22+9)	1116
Enseignement facultatif				
Langue vivante 2	2		2	
Accès des étudiants en libre service aux ressources informatiques de l'établissement	4		4	

¹ Cet enseignement ne peut être scindé entre plusieurs enseignants

² Cet enseignement est confié soit à l'un des professeurs chargé des enseignements professionnels dans la section soit réparti entre eux en veillant à ce que l'ensemble des savoirs soit couvert.

³ ou de préférence 2 (0+2) pendant le premier semestre uniquement